

VILLE DE GRIGNY  
CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

**Extrait du registre des délibérations du Centre  
Communal d'Action Sociale  
Séance du 7 mars 2023**

Date de convocation

15/02/2023

Nombre de membres :

► en exercice: 13

► présents : 7

► suffrages exprimés :11

**Président: M. Xavier ODO**

**Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT**

**Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition  
Humaine et Solidaire.**

**Présents :**

Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Marie Claude MASSON -  
M. Théo VIGNON - M. Roland DECOMBE - Mme Danielle  
MECHIN - M. Michel ANDRE - Mme Sandra YOUSSEF

**Procurations:**

M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER  
Mme Martine NAZARET à Mme Marie Claude MASSON  
Mme Dominique GERBES à Mme Danielle MECHIN  
Mme Marie Françoise BLONDEEL à Mme Sandra  
YOUSSEF

**Excusé(e)s:**

M. Guillaume MOULIN

M. Florian CAMEL

**OBJET : Marché portage de repas**

Le Rapporteur rappelle que le CCAS de Grigny a lancé un avis d'appel public à la concurrence en date du 4 janvier 2023 pour le marché de confection et portage de repas pour les personnes âgées,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et la délibération n°2020-009DE du 29 juin 2020 donnant délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président,

Considérant que le marché de service a été passé en procédure formalisée,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 février 2023,

Sur proposition du Rapporteur et après avoir délibéré,

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

**AUTORISE** monsieur le Président à signer le marché portant la confection et le portage de repas pour les personnes âgées n°2023CCAS01 avec l'entreprise DUPONT RESTAURATION.

**DIT** que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget principal de l'année 2023 et suivants.

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 11 voix pour.

Xavier ODO,  
Le Maire,  
Le Président du CCAS